DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	33

Objet :

14.11.0195
Rapport d'activité 2013 du Syndicat Intercommunal des Technologies et de l'Information pour les Villes (SITIV)

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE du RHONE
Reçu le 05 DEC. 2014
DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET AFFAIRES DECENTRALISÉES

Séance du **28 novembre 2014**

Compte rendu affiché le **05 décembre 2014**

Date de convocation du Conseil municipal **le 21 novembre 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Nadia LAKEHAL**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Kaoutar DAHOUM, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Dorra HANNACHI, Philippe MOINE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Eliane DA COSTA à Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Pierre BARNEOUD à Morad AGGOUN, Yvan MARGUE à Marie-Emmanuelle SYRE, Antoinette ATTO à David TOUNKARA, Virginie COMTE à Christine BERTIN.

Membres absents excusés : **Jacques ARCHER**

Membre démissionnaire : **Marie-France VIEUX-MARCAUD**

RAPPORT DE MADAME LA MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport d'activité, accompagné du Compte Administratif pour l'année 2013 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV) qui vous est communiqué conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales lequel prévoit que « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

Vous voudrez donc bien me donner acte de cette communication.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

➢ Donne acte de la communication faite par Madame la Maire sur le rapport d'activité pour l'année 2013 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)